

## JOURNEE SECURISATION MOTARDS 24/05/2010

Le 24 mai 2010, la Direction de la Coordination et de l'Appui (DCA) de la police fédérale et les sept Zones de Police locale (ZP) de l'arrondissement judiciaire de DINANT et de divers partenaires dont le Gouverneur de la province de NAMUR, organiseront pour la troisième année consécutive leur journée sécurisation motards. Les maîtres mots de ce projet sont maintenus, il s'agit en l'occurrence de la **CONSCIENTISATION**, la **SÉCURITÉ**, la **COURTOISIE** et la **CONVIVIALITÉ**

Au moyen d'un road book, les participants quitteront le site de l'aérodrome de Cerfontaine et sillonneront à la découverte de la Thiérache les chemins pittoresques de l'arrondissement pour arriver au domaine provincial de Chevetogne.

A l'instar de l'année passée, les motards pourront entretenir des contacts avec les professionnels (civils, policiers, pompiers, ....) et auront la possibilité, lors de leur passage sur les différents sites de recevoir des informations et conseils centrés sur le pilotage, les premiers soins, l'équipement, ....

Une halte repas est prévue à COUVIN. Il y aura possibilité de prendre un repas chaud (jambon grillé, pâtes ou taboulé et crudités) sur le site de « Champaniat ».

Le prix demandé en préinscription est de 12 euros et 15 euros le jour même en fonction des stocks disponibles (maximum 120 repas).

Des Sandwiches ou pains saucisse seront également proposés au prix de +/- 3 euros.

Pour les réservations, la personne de référence est le commissaire LETE Patrick tél : ( 060 /310 207) - Email : [patrick.lete@skynet.be](mailto:patrick.lete@skynet.be)

PS : Ne tardez pas à réserver.

Innovation de cette année : plusieurs prix (stages moto, sauts en parachute-tandem) récompenseront les motards ayant participé à la randonnée et répondu au questionnaire de sécurité.

Les résultats ainsi que les noms des gagnants seront publiés sur le site de la police

Les automobilistes sont également invités à cette journée découverte du monde de la moto aux mêmes conditions que pour les motards,

Les inscriptions se feront à l'endroit de départ de **09 à 11 heures**.

Pour pouvoir participer à cette manifestation, les pilotes adhéreront à une "[Charte de sécurité](#)" s'engageant ainsi notamment à respecter le code de la route, à utiliser un véhicule parfaitement en ordre au vu de la législation en vigueur, .....

Une « PAF » de 5 Euros par équipage sera demandée.

Ce montant comprend l'inscription, le road book (possibilité de téléchargement de l'itinéraire si possession d'un « Tripy ») et l'obtention d'un badge qui devra être apposé à un endroit facilement visible pour les organisateurs.

Les bénéfices de cette journée seront versés dans leur intégralité à une œuvre caritative.

Cette année, le choix s'est à nouveau porté sur la PEVR (l'association de parents d'enfants victimes de la route).

En bref, voici les activités proposées.

**CERFONTAINE – CHEVETOGNE : +/- 150 KMS**

<b>Zone de police</b>	<b>Activités proposées</b>	<b>Site</b>
Hermeton et Heure	<ul style="list-style-type: none"><li>♣ Accueil et inscription Adhésion à la charte Remise Road-book + badge</li><li>♣ Stand conduite ✓ Etude de trajectoires</li><li>♣ Stands YAMAHA, KTM, SUZUKI, BMW, TRIUMPH, .....</li></ul>	Aérodrome de Cerfontaine
Flo Wal	<ul style="list-style-type: none"><li>♣ Stand conduite ✓ Freinage arrêt d'urgence ✓ Etalonnage des compteurs (radar) ✓ Entretien avec les motards / conseils</li><li>♣ Stand test réflexe moto.</li><li>♣ Quiz permis de conduire + Quiz conduite en groupe</li></ul>	Base Aérienne Florennes
3 Vallées	<ul style="list-style-type: none"><li>♣ Stand Formation Police de la Route</li><li>♣ Stand PEVR</li><li>♣ Stand restauration (associations locales)</li></ul>	COUVIN « Champaniat » Route de Pesche

<b>Zone de police</b>	<b>Activités proposées</b>	<b>Site</b>
Condroz - Famenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>♣ Stand premiers soins aux motards - Pompiers de Ciney</li> <li>♣ Stand conduite Parcours slalom.</li> <li>♣ Stand simulateur de conduite</li> <li>♣ Stand IBSR</li> <li>♣ Récolte des questionnaires</li> </ul>	Domaine provincial de Chevetogne

Pour les questions en rapport avec les activités proposées, vous pouvez prendre contact par Email avec les zones de police concernées.

<b>Condroz-Famenne</b> Ciney - Havelange - Hamois - Somme-Leuze	<a href="mailto:circulation.condrozfamenne@skynet.be">circulation.condrozfamenne@skynet.be</a>
<b>Haute Meuse</b> Dinant - Yvoir - Hastière - Anhée - Onhayé	<a href="mailto:zp.hautemeuse@skynet.be">zp.hautemeuse@skynet.be</a>
<b>Houille-Semois</b> Beauraing - Gedinne – Bievre – Vresse	<a href="mailto:circulation@houillesemois.be">circulation@houillesemois.be</a>
<b>FloWal</b> Florennes – Walcourt	<a href="mailto:flowal.bj@skynet.be">flowal.bj@skynet.be</a>
<b>3 Vallées</b> Couvin – Viroinval	<a href="mailto:patrick.lete@skynet.be">patrick.lete@skynet.be</a>
<b>Lesse et Lhomme</b> Houyet – Rochefort	<a href="mailto:zp5313_ops@skynet.be">zp5313_ops@skynet.be</a>
<b>Hermeton et Heure</b> Philippeville - Doische – Cerfontaine	<a href="mailto:Chefdecorps@zp-hermeton-et-heure.be">Chefdecorps@zp-hermeton-et-heure.be</a>

## **Charte de sécurité**

- **CONSCIENTISATION - SECURITE, COURTOISIE ET CONVIVIALITÉ CONSTITUENT LES MAITRES MOTS DE CETTE JOURNEE DU 24 MAI 2010.**
- La présente charte représente un contrat du participant tant pilote que passager par lequel :

Il s'engage

- A respecter le Code de la route, tant en BELGIQUE qu'en France, ainsi que les règles élémentaires de sécurité
- A ne pas mettre en danger les autres usagers de la route et de faire preuve à leur égard de respect.
- A utiliser un véhicule en bon état de fonctionnement et conforme aux réglementations en vigueur.
- A ne pas considérer cette randonnée comme une course ou un concours de vitesse

Il déclare

- Etre titulaire du permis de conduire ad hoc (pilote)
- Ne pas être déchu du droit de conduire (pilote)
- Etre en bonne santé et en parfaite possession de ses moyens

Il prend connaissance

- Qu'il est responsable de lui-même et de sa sécurité
- Qu' en aucune circonstance, les organisateurs, en l'occurrence les Polices Fédérale et Locales, la Gendarmerie française ainsi que toute personne prodiguant des conseils, ne pourront être tenus responsables en cas d'accident
- Qu'en cas de manquement ou de non respect des consignes édictées, le participant se verra exclure de l'organisation

**L'adhésion à cette charte est matérialisée par l'apposition à un endroit visible du badge et constitue la condition de participation .**

